



TRÉAQ

Table des responsables
de l'éducation
des adultes du Québec

Formation générale
des adultes

Formation
professionnelle

Formation de base
en entreprise

**Catalyser
savoir et faire.**



RENCONTRE D'INFORMATION AUX AGENTES ET AGENTS DE LIAISON (ADL)

2 décembre 2022

1. Mot de bienvenue
2. La TRÉAQ et son mandat auprès des ADL
3. Les attentes du rôle de l'ADL
4. L'implication de l'ADL dans le processus d'élaboration et d'actualisation de programme
5. Avancement des travaux de développement des programmes d'études professionnelles (plan triennal)



À quoi sert cette présentation?

Catalyser
savoir et faire.

- Comprendre le processus d'élaboration des programmes d'études et la veille sectorielle
- À la fin de cette présentation, vous devriez retenir :
 - votre rôle;
 - votre engagement;
 - votre importance.



- L'équipe
- Les membres
- Les principaux rôles et mandats :
 - Relayer les préoccupations et les enjeux de l'heure;
 - Collaborer activement avec le MEQ et les partenaires du réseau;
 - Accompagner et former les gestionnaires dans les domaines de l'administration et de l'évaluation;
 - Coordonner le dossier relié aux ADL.

Définition des sigles

MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec

DEAFP : Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

TRÉAQ : Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec

CNPEPT : Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques

ADL : Agent(e) de liaison

RSF: Responsable des secteurs de formation

La TRÉAQ s'assure de la circulation des communications entre la DEAFP et les organisations scolaires dans la participation des ADL aux différentes étapes du processus de développement ou de révision des programmes d'études professionnelles.

Rôle

- Faire connaître le rôle et le mandat des ADL auprès des gestionnaires de centres FP.
- S'assurer que les ADL accomplissent les tâches inhérentes à leur mandat.
- S'assurer que les ADL fassent suivre la synthèse des consultations auprès de la personne responsable des ADL à la TRÉAQ, qui les transmettra aux représentants du CNPEPT.
- Évaluer au besoin les ententes et les actions convenues entre la TRÉAQ et la DEAFP.

Responsabilités

- Recruter les ADL et tenir la liste à jour.
- Rendre cette liste disponible au réseau et au MEQ.
- Soutenir la réalisation du mandat des ADL.

- Sous la responsabilité de la TRÉAQ.
- Durée du mandat : minimum de 2 ans.
- Informer rapidement la personne responsable des ADL à la TRÉAQ si abandon de mandat (changement de fonction, retraite, congés : maladie ou autres, etc.)
- L'organisation scolaire de provenance de l'ADL doit détenir une autorisation permanente pour le ou les programmes d'études concernés.
- Dans le cas de programmes d'études à site unique de formation : la direction du centre sera directement interpellé par le RSF.

IMPORTANT

L'ADL a un rôle **national**

Qualités requises

- *Rigueur dans les communications*

L'ADL a un rôle de transmetteur(e). Pour bien jouer ce rôle, il est important de bien comprendre les collaborations attendues. (Vues plus loin dans le PPT)

- *Leadership, dynamisme et motivation*

L'ADL doit être au fait des enjeux de son programme, s'informer des nouveautés dans le milieu du travail et suivre les travaux en cours au Ministère concernant son programme.

- *Transparence*

L'ADL a un rôle-clé dans le mécanisme de liaison pour faire entendre la voix du réseau de la formation professionnelle. L'ADL est là pour représenter l'ensemble des centres qui offrent le programme de formation en question.

IMPORTANT

L'ADL a un rôle d'instantanéité dans les communications

*- Liste de communication prête et à jour
(communiquer avec le RSF pour s'assurer des mises à jour)*

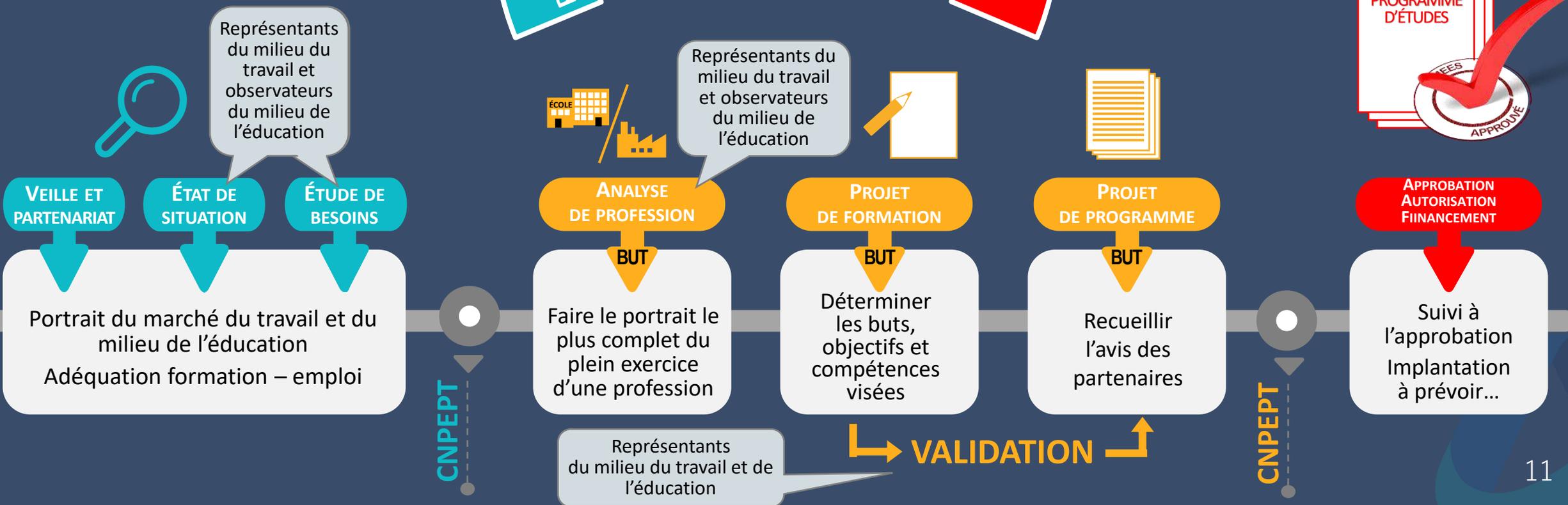
*- Les réponses peuvent être demandées dans les 48 heures
(surtout pour les CNPEPT)*

* L'ADL doit se référer à la personne responsable des ADL à la TRÉAQ pour toute question liée à son mandat. Pour tout besoin d'information au sujet des programmes, contactez le RSF et informez la TRÉAQ.

DIFFUSION DE L'INFORMATION



PROCESSUS D'ÉLABORATION ET D'ACTUALISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES



PROCESSUS D'ÉLABORATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

LES ÉTAPES

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION

- Veille sectorielle → ADL
- État de situation → ADL
- Document d'orientation → ADL

CNPEPT

ÉLABORATION DU PROGRAMME PAR COMPÉTENCES

- Analyse de profession → ADL
- Projet de formation
- Projet de programme d'études
- Validation du projet de formation ou du programme d'études → ADL
- Incidences financières

CNPEPT

ACTE DU MINISTRE

- Approbation du programme d'études

SUIVI À L'APPROBATION DU PROGRAMME

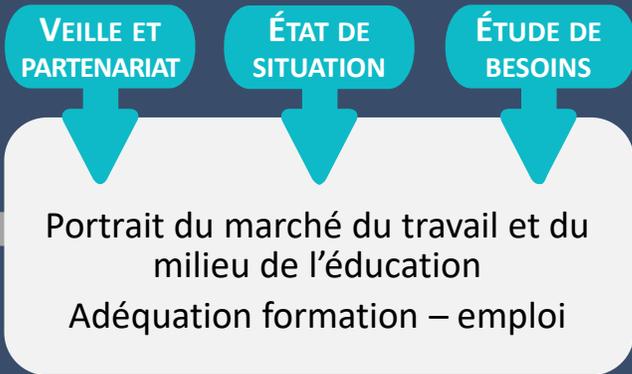
- Implantation du programme → ADL
- Cadre d'évaluation → ADL
- Épreuves ministérielles → ADL



PROCESSUS D'ÉLABORATION ET D'ACTUALISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

ACTIVITÉS DE
PLANIFICATION

LE PROCESSUS



CNPEPT

Veille sectorielle

Catalyser
savoir et faire.

Rôle du RSF

- Rester à l'affût de l'évolution du métier par rapport au programme d'études.

Rôle de l'ADL

- Informer le RSF et la TRÉAQ de toute préoccupation au niveau :
 - du marché du travail;
 - du milieu de l'éducation;
 - des avancées technologiques;
 - des modifications légales;
 - de toutes les informations pouvant être utile au RSF.

***La veille sectorielle s'effectue en tout temps**

État de situation

But :

L'état de situation ou le document d'orientation est produit par la DEAFP en vue d'une prise de décision au regard du développement des programmes d'études. Il résume les travaux, les avis des partenaires et les recommandations d'orientation. Le document d'orientation est destiné au CNPEPT.

Rôle du RSF :

- La DEAFP transmet l'état de situation ou le document d'orientation ainsi que la date de la réunion du CNPEPT à ses représentant(e)s.
- La DEAFP invite les organisations scolaires à communiquer leurs commentaires à l'ADL qui se chargera par la suite d'acheminer l'avis à la TRÉAQ.

Rôle de l'ADL :

- Recueillir et synthétiser les commentaires des organisations scolaires qui offrent le programme d'études.
- Transmettre la synthèse des commentaires à la TRÉAQ qui l'acheminera ensuite aux représentant(e)s des organisations scolaires qui siègent au CNPEPT.

Étude de besoins

Catalyser
savoir et faire.

But :

Consiste en la collecte et l'analyse de données portant sur un secteur d'activité économique; elle vise à déterminer les besoins quantitatifs et qualitatifs en main-d'œuvre et à préciser les enjeux relatifs à l'adéquation formation et emploi. Elle est réalisée en partenariat avec le marché du travail.

Rôle du RSF :

- La nécessité de recourir à une étude de besoins est de plus en plus rare et elle est, si requise, adaptée au programme d'études et au secteur de formation.
- La DEAFP détermine les critères d'analyse permettant la mise en place d'une étude de besoins de main-d'œuvre ou de formation.
- Le RSF communique avec l'ADL pour demander sa collaboration, au besoin.

Rôle de l'ADL :

- Peut être mis à contribution, selon le cas.

Premier CNPEPT – début du « 18 mois »

Mandat :

Le CNPEPT a pour mandat d'examiner les projets de programmes d'études d'État élaborés ou autorisés par le ministre, nouveaux ou révisés, au regard de leur pertinence. Il donne des avis au ministre sur :

- les grandes problématiques propres aux deux ordres d'enseignement abordées sous l'angle de l'interface éducation-emploi;
- la pertinence des programmes d'études professionnelles et des programmes d'études techniques d'État élaborés ou autorisés par le ministre;
- des questions particulières présentant de l'intérêt pour plusieurs membres.

Composition :

- Représentant(e)s de l'éducation et du monde du travail ayant le droit de vote.
- Représentant(e)s d'organismes et du MEQ à titre d'observateurs.

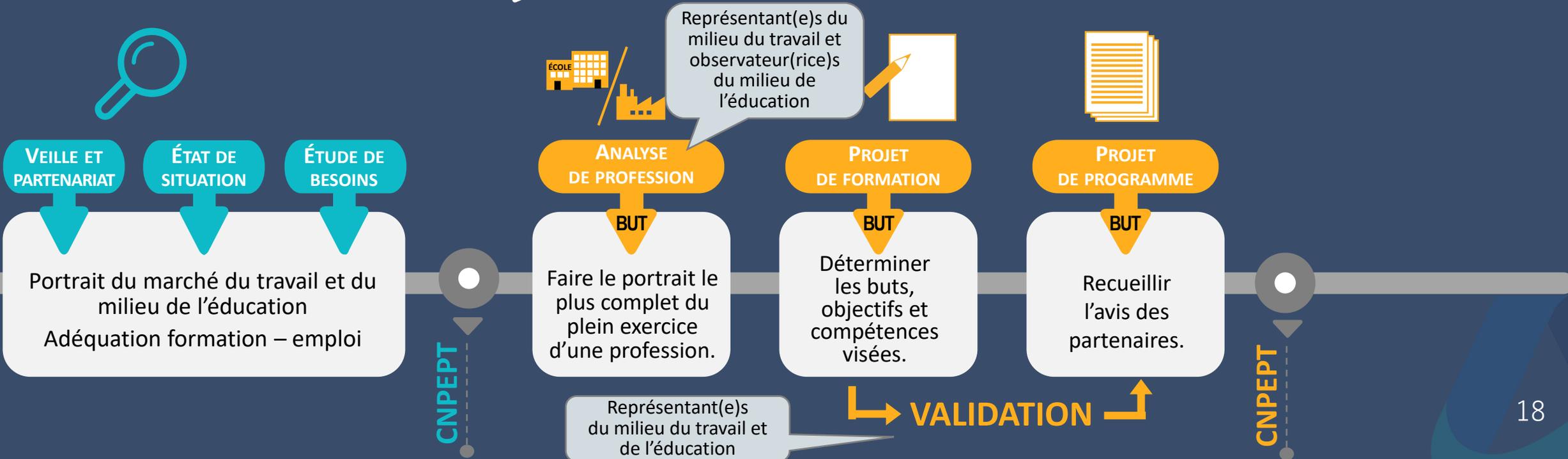
Rôle des représentant(e)s des établissements d'enseignement :

- Assument le rôle de porte-parole des établissements d'enseignement autorisés de façon permanente.
- S'assurent que tous les établissements reçoivent l'information.
- Émettent des avis qui tiennent compte des commentaires de tous les établissements d'enseignement concernés qui se sont manifestés.



L'ADL a un rôle important ici. Il ne participe pas aux rencontres du CNPEPT, mais il relaie, après analyse, les informations du réseau aux représentant(e)s des établissements d'enseignement par le biais de la personne responsable des ADL à la TRÉAQ.

PROCESSUS D'ÉLABORATION ET D'ACTUALISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES



Analyse de profession

Participant(e)s :

12 à 15 personnes qui exercent la profession analysée.

ADL comme observateur.

Partenaires du marché du travail.

But :

L'analyse de profession a pour objectif de faire le portrait le plus complet du plein exercice d'une profession.

Rôle du RSF :

- Informer, par écrit, l'ADL de la tenue d'un atelier d'analyse de profession.
- Convoquer les participant(e)s et les observateur(ric)e(s) à l'atelier.
- Remettre la version finale du rapport d'analyse de profession aux participant(e)s ainsi qu'aux observateur(ric)e(s) (copie conforme à la TRÉAQ).

Rôle de l'ADL :

- Assister à l'atelier comme observateur(ric)e.

Projet de formation/programme

Participant(e)s :

Spécialiste(s) de l'enseignement.

But :

- Projet de formation : vise à présenter les orientations particulières du programme d'études ainsi qu'une description générale du métier.
- Projet de programme : vise à déterminer les buts, les objectifs et les compétences visés d'un programme d'études.

Rôle du RSF :

- Procéder à l'appel de candidatures de spécialiste(s) de l'enseignement auprès des gestionnaires concernés.
- Coordonner l'équipe de production.

Rôle de l'ADL :

- Est informé(e) du processus d'appel de candidatures de spécialiste(s) de l'enseignement auprès des gestionnaires concernés.
- Est interpellé(e) au besoin lors de l'écriture des projets.

Validation

Participant(e)s :

Le nombre de représentant(e)s du marché du travail et celui du réseau de l'enseignement doit être paritaire.

But :

Vise à recueillir l'avis des partenaires. Le marché du travail se prononce sur la pertinence du projet de formation. Le milieu de l'éducation se prononce sur la cohérence et l'applicabilité du projet de formation.

Rôle du RSF :

- Aviser l'ADL de la tenue de cette activité, dès que la décision de valider le projet de formation ou de programme est prise (copie conforme à la TRÉAQ).
- Convoquer les personnes désignées.
- Transmettre un compte rendu de la validation à l'ensemble des personnes ayant participé à l'activité de validation (copie conforme à la TRÉAQ).

Rôle de l'ADL :

- Transmettre l'invitation aux directions d'établissement autorisés de façon permanente.
- Transmettre au RSF les noms et coordonnées des personnes désignées pour participer à la validation du projet de formation.
- Au moment de la validation, transmettre au RSF les commentaires exprimés par les centres de services scolaires non désignés pour participer à la validation.
- Participer à la validation.

Deuxième CNPEPT

Participant(e)s :

Représentant(e)s de l'éducation et du monde du travail ayant le droit de vote.

Représentant(e)s d'organismes et du MEQ à titre d'observateur(ice)s.

But :

Vise à informer et à recevoir l'avis des membres du CNPEPT sur le projet de programme d'études avant son cheminement vers l'approbation.

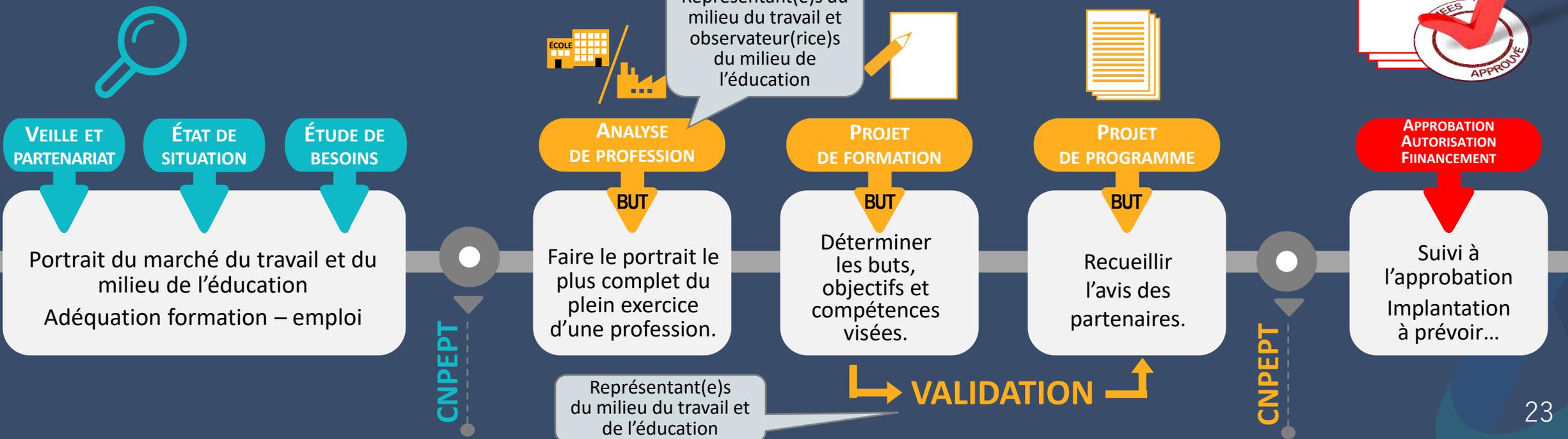
Rôle de la DEAFP :

- La DEAFP transmet aux représentants du milieu de l'éducation siégeant au CNPEPT le projet de programme d'études ainsi que la date de la réunion du CNPEPT.

Rôle de l'ADL :

- Être informé(e) du dépôt du projet de programme par la TRÉAQ.
- À la demande de la TRÉAQ, recueillir et synthétiser les commentaires reçus des établissements d'enseignement concernés.
- Transmettre la synthèse des commentaires à la personne responsable des ADL à la TRÉAQ dans les meilleurs délais, et ce, même avec l'absence de commentaires pour qu'elle soit transmise ensuite aux représentant(e)s des centres de services scolaires qui siègent au CNPEPT.

PROCESSUS D'ÉLABORATION ET D'ACTUALISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES



Actes du ministre

- Approbation de l'analyse des incidences financières.
- Approbation du programme d'études.
- Autorisation aux organisations scolaires.
- Transmission de la date d'implantation obligatoire.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

LES ÉTAPES

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION

- Veille sectorielle → ADL
- État de situation → ADL
- Document d'orientation → ADL

CNPEPT

ÉLABORATION DU PROGRAMME PAR COMPÉTENCES

- Analyse de profession → ADL
- Projet de formation
- Projet de programme d'études
- Validation du projet de formation ou du programme d'études → ADL
- Incidences financières

CNPEPT

ACTE DU MINISTRE

- Approbation du programme d'études

SUIVI À L'APPROBATION DU PROGRAMME

- Implantation du programme → ADL
- Cadre d'évaluation → ADL
- Épreuves ministérielles → ADL

Réseau CSS et CS
TRÉAQQ
RSF
COMMUNICATION
ADL

Séance d'implantation

Participant(e)s :

Milieu de l'éducation (enseignant[e]s et conseiller[ère]s pédagogiques) et ADL.

But :

La rédactrice ou le rédacteur, avec l'équipe d'élaboration de programme, présente chacune des compétences.

Rôle du RSF :

- Informer, par écrit, l'ADL de la tenue de cette session.
- Convoquer les participant(e)s.

Rôle de l'ADL :

- Participer à la session d'implantation.
- Recueillir les commentaires du milieu de l'éducation.
- Transmettre les commentaires au RSF et à la TRÉAQ.

Cadre d'évaluation

Participant(e)s :

Milieu de l'éducation.

But :

Un(e) représentant(e) de la TRÉAQ accompagné(e) des rédacteur(rice)s présente le cadre d'évaluation de chacune des compétences au réseau scolaire.

Rôle du RSF :

- Faire une rétroaction sur le cadre élaboré.
- Participer à la consultation du cadre d'évaluation.

Rôle de l'ADL :

- Convoquer des participant(e)s des établissements concernés à la session de consultation du cadre d'évaluation et s'assurer d'avoir une représentation provinciale.
- Participer à la rencontre de consultation.

Épreuve ministérielle

Participant(e)s :

Le milieu de l'éducation pour validation.

But :

Un(e) représentant(e) du Ministère accompagné(e) de l'équipe de rédaction présente l'épreuve ministérielle pour fins de validation.

Rôle de l'équipe d'évaluation :

- Informer, par écrit, l'ADL de son besoin d'un(e) spécialiste d'enseignement.
- Coordonner l'équipe de production.
- Convoquer les participant(e)s des établissements concernés à la session de validation des épreuves.

Rôle de l'ADL :

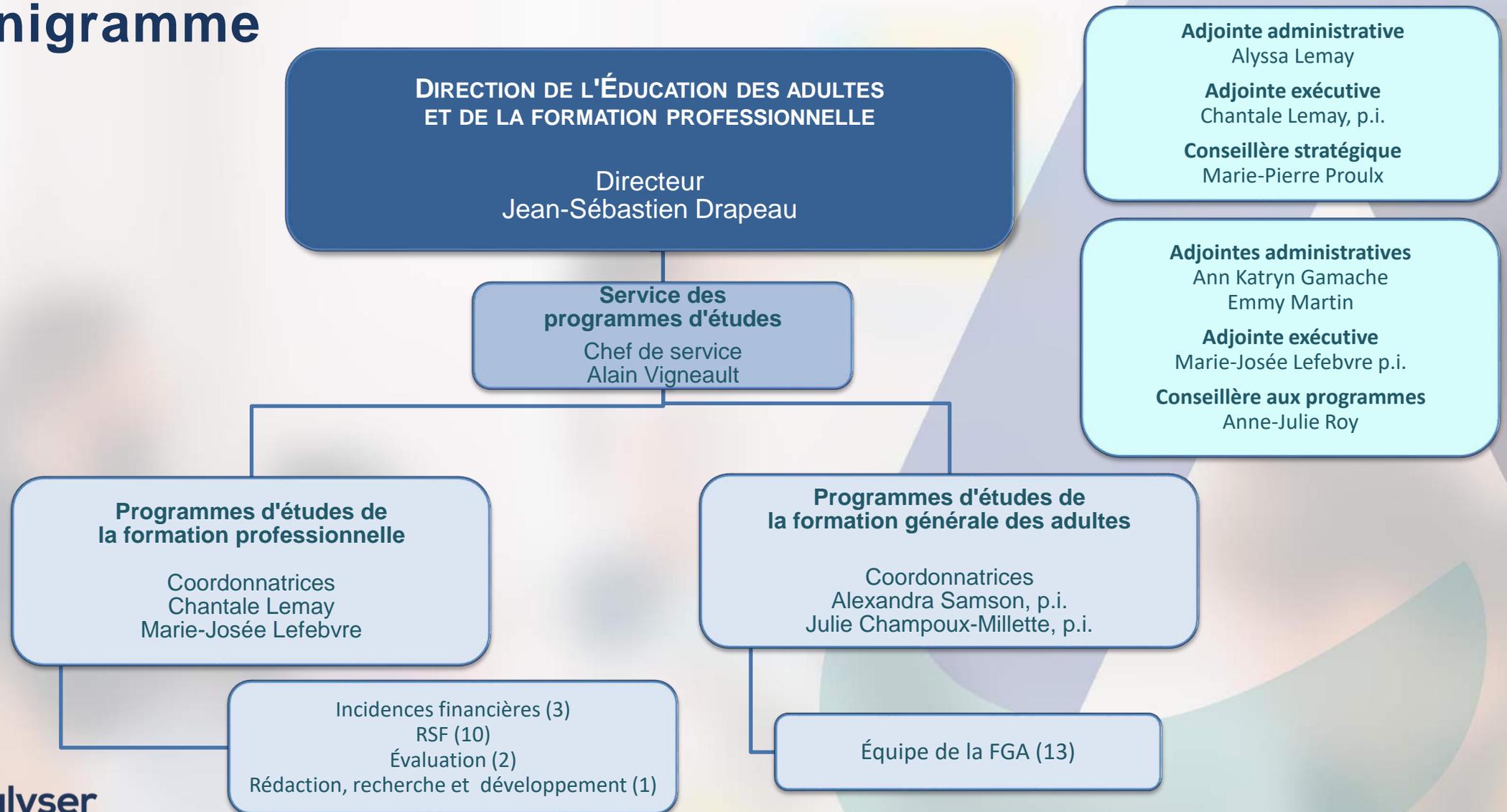
- Collaborer, au besoin, avec la personne responsable de secteur au recrutement d'un(e) spécialiste de l'enseignement des épreuves ministérielles.
- Soumettre le nom et les coordonnées des organisations scolaires intéressées à l'équipe de validation (représentation provinciale).
- Participer à la rencontre de validation.

Questions sur le processus et pause

Catalyser
savoir et faire.



Organigramme



**Catalyser
savoir et faire.**

SOMMAIRE DES TRAVAUX

Voici le sommaire des interventions prévues en formation professionnelle pour l'année 2022-2023 :

- **Phase de planification :**
 - 14 états de situation ou document d'orientation;
 - 2 études de besoins ou études de pertinence.
- **Phase d'élaboration:**
 - 14 analyses de profession;
 - 13 élaborations de programmes d'études;
 - 12 cadres d'évaluation des apprentissages et 4 épreuves ministérielles (année de validation).
- **Phase d'implantation et de suivi :**
 - 18 programmes d'études en implantation facultative (an 1 et an 2);
 - 6 programmes d'études en implantation obligatoire.

Planification triennale de développement des programmes d'études professionnelles 2022-2023 à 2024-2025

SECTEUR 01 – Administration, commerce et informatique

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5231	Comptabilité*	1999	n/a	Etat de situation	Analyse de profession
DEP	5229	Soutien informatique*	1999	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle	Implantation obligatoire
DEP	5321	Vente-conseil*	2008	Etat de situation	Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)
ASP	5309	Gestion d'une entreprise de la construction* <i>Solange Moreau</i>	2006	Etat de situation Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1
ASP	5323	Représentation*	2008	Etat de situation	Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)
ASP	5373	Secrétariat juridique*	2021	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation Épreuve ministérielle	Implantation obligatoire	n/a
ASP	5374	Secrétariat médical*	2020	Implantation obligatoire Épreuve ministérielle	n/a	n/a

SECTEUR 02 – Agriculture et pêches

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5173	Fleuristerie	2020	Implantation obligatoire	n/a	n/a
DEP	5288	Horticulture et jardinerie*	2008	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation Épreuve ministérielle	n/a
ASP	5043	Spécialités en horticulture	1990	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation Épreuve ministérielle	n/a

SECTEUR 03 – Alimentation et tourisme

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5370	Boulangerie	2019	Implantation obligatoire	n/a	n/a
DEP	5283	Réception en hôtellerie*	2003	Analyse de profession Élaboration du projet de formation	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation

Aucun travaux en cours

SECTEUR 05 – Bois et matériaux connexes

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5142	Finition de meubles*	1994	Elaboration de programme (suite) Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation	Epreuve ministérielle
DEP	5080	Rembourrage artisanal	1995	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme	Elaboration de programme (suite)

SECTEUR 06 – Chimie et biologie

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP (à venir)	A venir	Nettoyage industriel		Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation Épreuve ministérielle	n/a
DEP (à venir)	A venir	Possibilité d'élaboration d'un programme d'études en environnement		Etude de besoin Possibilité de débiter des travaux pour l'analyse de profession	Possibilité d'élaboration d'un programme d'études	n/a

Secteur 07 – RSF: Solange Moreau

Catalyser
savoir et faire.

SECTEUR 07 – Bâtiment et travaux publics

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5238	Arpentage et topographie	2001	Etat de situation	Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)
DEP	5119	Calorifugeage	1993	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle	n/a
DEP	5300	Carrelage*	2005	n/a	Elaboration de programme	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation
DEP	5250	Dessin de bâtiment*	2001	n/a	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme
DEP	5211	Entretien général d'immeubles*	1998	n/a	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme
DEP	5282	Installation et fabrication de produits verriers	2008	n/a	Elaboration de programme	Elaboration de programme (suite)
DEP	5286	Plâtrage*	2003	Elaboration de programme (suite) Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation	Epreuve ministérielle
DEP	5343	Préparation et finition de béton	2013	Document d'orientation	Elaboration de programme	Implantation facultative – an 1
DEP	5315	Réfrigération*	2007	Elaboration de programme (suite) Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle	n/a
ASP	5215	Restauration de maçonnerie	1999	n/a	n/a	Elaboration de programme

Secteur 08 – RSF: Hélène Boileau

Catalyser
savoir et faire.

SECTEUR 08 – Environnement et aménagement du territoire

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5179	Protection et exploitation de territoires fauniques*	1998	n/a	État de situation Analyse de profession	Élaboration de programme

SECTEUR 09 – Électrotechnique

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5295	Electricité*	2006	Analyse de profession complémentaire	Élaboration de programme	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation Épreuve ministérielle
DEP	5281	Electromécanique de systèmes automatisés* <i>Bernard Arnaudeau</i>	2003	Elaboration de programme (suite) Approbation du programme d'études Implantation facultative - an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation	Epreuve ministérielle
DEP	5296	Installation et entretien de systèmes de sécurité	2005	Analyse de profession complémentaire	Elaboration de programme	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation Épreuve ministérielle
DEP	5266	Installation et réparation d'équipement de télécommunication* <i>Bernard Arnaudeau</i>	2002	Elaboration de programme (suite) Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation	Epreuve ministérielle
DEP	5375	Montage de lignes électriques et de télécommunications	2020	Implantation obligatoire Épreuve ministérielle	n/a	n/a
DEP	5024	Réparation d'appareils électroménagers	1996	Etat de situation	Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)
DEP	5377	Réparation et service en électronique	2020	Implantation facultative – an 3	Implantation obligatoire Épreuve ministérielle	n/a
ASP	5280	Liaison en réseau d'équipement bureautique	2003	Abolition du programme d'études	n/a	n/a

SECTEUR 10 – Entretien d'équipement motorisé

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5298	Mécanique automobile* <i>Danielle Gélinas</i>	2005	Elaboration de programme (suite) Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation Épreuve ministérielle	n/a
DEP	5331	Mécanique d'engins de chantier	2011	Document d'orientation Analyse de profession	Elaboration de programme	Elaboration de programme (suite)
DEP	5330	Mécanique de véhicules lourds routiers	2011	Document d'orientation Analyse de profession	Elaboration de programme	Elaboration de programme (suite)
DEP	1250	Mécanique marine	1987	Etat de situation	Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)

Secteur 11 – RSF: Jacques Demers et Bernard Arnaudeau

Catalyser
savoir et faire.

SECTEUR 11 – Fabrication mécanique

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5225	Dessin industriel*	1999	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation
DEP	5384	Montage de câbles et de circuits* <i>Bernard Arnaudeau</i>	2021	Implantation obligatoire	Epreuve ministérielle	
DEP	5197	Montage de structures en aérospatiale* <i>Bernard Arnaudeau</i>	1998	Elaboration de programme	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Epreuve ministérielle
DEP	5307	Montage mécanique en aérospatiale* <i>Bernard Arnaudeau</i>	2006	n/a	Analyse de profession	Elaboration de programme
ASP	5041	Matriçage*	1992	Elaboration de programme (Fusion avec Outillage)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle
ASP	5042	Outillage*	1992	Elaboration de programme (Fusion avec Matriçage)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle

SECTEUR 12 – Foresterie et papier

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5189	Abattage et façonnage des bois	1996	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle
DEP	5290	Abattage manuel et débardage forestier	2004	n/a	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme
DEP	5306	Aménagement de la forêt	2006	n/a	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme
DEP	5289	Travail sylvicole	2004	n/a	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme

SECTEUR 13 – Communications et documentation

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5313	Imprimerie*	2011	Etude de pertinence (avec la formation technique)	n/a	n/a
DEP	5240	Reprographie et façonnage	2000	Etude de pertinence	n/a	n/a

SECTEUR 14 – Mécanique d'entretien

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5260	Mécanique industrielle de construction et d'entretien*	2002	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle
ASP	5006	Mécanique d'entretien en commandes industrielles	1991	Etat de l'offre de formation Analyse de profession	Elaboration de programme	Elaboration de programme (suite)

Secteur 15 – RSF: Danielle Gélinas et Caroline Roberge

Catalyser
savoir et faire.

SECTEUR 15 – Mines et travaux de chantier

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5220	Conduite d'engins de chantier <i>Caroline Roberge</i>	1997	Elaboration de programme (suite)	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle
DEP	5248	Conduite de grues <i>Caroline Roberge</i>	2000	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle
DEP	5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	2002	n/a	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme
DEP	5368	Extraction de minéral*	2019	Implantation obligatoire Épreuve ministérielle	n/a	n/a
DEP	5253	Forage au diamant*	2001	n/a	Etat de situation Analyse de profession	Elaboration de programme
DEP	5369	Forage et dynamitage	2019	Implantation obligatoire	n/a	n/a

SECTEUR 16 – Métallurgie

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5381	Transformation des métaux en fusion	1997	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle	Implantation obligatoire
DEP	5076	Pose d'armature du béton	1996	Elaboration de programme (suite) Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 1 Épreuve ministérielle	Implantation facultative – an 2
DEP	5382	Soudage-assemblage*	1997	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle	Implantation obligatoire
ASP	5383	Soudage haute pression	2000	Approbation du programme d'études Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle	Implantation obligatoire

Secteur 17 – RSF: Claude-André Charest et Danielle Gélinas

Catalyser
savoir et faire.

SECTEUR 17 – Transport

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5291	Transport par camion*	2004	Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1

Aucun travaux en cours

SECTEUR 19 – Santé

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5144	Assistance dentaire*	1994	Elaboration de programme	Implantation facultative – an 1	Implantation facultative – an 2
DEP	5394	Assistance technique en pharmacie	2022	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle	Implantation obligatoire
n/a	5340	Formation d'appoint visant l'obtention du droit de pratique à titre d'infirmière ou d'infirmier auxiliaires (FAPO 1) : pour les candidates et les candidats en retour à la profession	2011	Elaboration de programme	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle
		Formation d'appoint visant l'obtention du droit de pratique à titre d'infirmière ou d'infirmier auxiliaires (FAPO 2) : pour les candidates et les candidats qui demandent à l'OIIAQ une admission à la profession par la voie des équivalences		Elaboration de programme	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation	Implantation facultative – an 2 Épreuve ministérielle
DEP	5380	Retraitement des dispositifs médicaux	2020	Implantation facultative – an 2 Cadre d'évaluation	Implantation obligatoire Épreuve ministérielle	n/a
DEP	5325	Santé, assistance et soins infirmiers*	2009	Document d'orientation Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation

Aucun travaux en cours

SECTEUR 21 – Soins esthétiques

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP	5245	Coiffure*	2001	Analyse de profession Élaboration de programme	Elaboration de programme (suite)	Implantation facultative – an 1 Cadre d'évaluation

DISPONIBLES ICI :

<https://www.treaq.ca/formation-professionnelle/programmes/agents-de-liaison/>



- Liste des ADL
- PPT de cette présentation
- Planification triennale (DEAFP)

Courriel des responsables à la TRÉAQ à mettre en copie conforme dans vos communications avec les RSF et le réseau :

- **Simon Desjardins** : simon.desjardins@treaq.ca
- **Hélène Leduc** : helene.leduc@treaq.ca

Communiquez avec les RSF si vous avez des questions sur les programmes d'études.

Pour rejoindre la DEAFP et pour les questions sur l'évaluation: deafp@education.gouv.qc.ca

Pour les questions sur les incidences financières: investissementsfp@education.gouv.qc.ca